

Pour ces deux dernières catégories d'en-voi, l'affranchissement est obligatoire.

La taxe à percevoir pour les lettres non affranchies échangées entre les deux pays sera de cinquante centimes.

Par exception, la taxe à percevoir pour les lettres non affranchies, adressées de Suisse en France, sera de 30 centimes par 10 grammes ou fraction de 10 grammes, lorsque la distance existant en ligne droite entre le bureau suisse d'origine et le bureau français de destination ne dépassera pas de 30 kilomètres.

Chaque lettre chargée paiera en outre de la taxe d'affranchissement un droit fixe de quarante centimes.

Un autre décret règle l'échange entre la France et la Suisse de mandats spéciaux dits mandats d'articles d'argent sur l'étranger.

La propriété de ces mandats sera transmissible par voie d'endossement.

Aucun mandat ne pourra excéder la somme de 200 francs.

Il sera perçu pour chaque envoi de fonds effectué en conformité des dispositions de l'article précédent, une taxe de 20 centimes par 10 francs ou fraction de 10 francs, laquelle taxe devra être payée à l'envoyeur.

Les mandats d'articles d'argent tirés par les bureaux de l'administration des postes de France sur les bureaux de l'administration des postes de Suisse, et vice versa, seront valables pendant un délai de trois mois, à partir du jour de leur émission.

L'échange de ces mandats aura lieu à partir du 1^{er} octobre 1865.

Par décision du ministre des travaux publics, les compagnies de chemin de fer ont été invitées à faire afficher, non-seulement les retards dépassant une heure, mais encore les correspondances manquées.

Les personnes qui iront à la gare pour attendre les voyageurs pourront ainsi toujours être renseignées sur les causes qui n'auront pas permis aux personnes attendues d'arriver en temps opportun.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

L'enterrement de M. de Grammont-Caderousse a eu lieu aujourd'hui avec grande pompe, mais sans grande affluence de monde.

Le prince Amédée a quitté l'Irlande. Il est actuellement à Liverpool, où il va s'embarquer pour Glasgow où il séjournera une semaine avant de revenir sur le continent.

Les frères Davenport, loin de céder à leurs adversaires, et il faut bien le dire, à la répulsion générale, vont recommencer leurs séances publiques; ils en donneront une demain, dans la salle Herz, au prix de 25 fr. par place. De plus, un auteur anglais et, à ce qu'il paraît, aussi capitaliste, offre 12,500 francs à celui qui découvrira le secret de la fameuse armoire. Et si l'un des Davenport commettait une indiscrétion intéressée ? ...

On annonce, à la dernière heure, la mort de M. de M. de Saint-Germain. Ce brillant sportsman succomba aux suites d'une chute de cheval, dans les dernières courses de Spa.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le sieur Billon, commissaire de police à Marseille, ayant abandonné son poste pour échapper à l'épidémie cholérique, un décret impérial du 26 septembre l'a révoqué de ses fonctions. »

Une correspondance de l'*Union de l'Ouest*, que nous reproduisons sous toutes réserves, rapporte l'étrange fait qu'on va lire :

« On me signale un fait étrange, que je jugerais à peine croyable, si, d'une part, je ne le tenais d'une source respectable entre toutes, et si, d'autre part, il n'avait fait l'objet d'interpellations à la Chambre des députés de Wurtemberg. Ce fait, je n'hésite pas à le livrer à votre publicité. Vous contribuerez ainsi à ce que la lumière se fasse sur une affaire qui, à l'époque où nous vivons, ne saurait rester plus longtemps enveloppée de nuages et d'obscurités. »

Le comte Everard de Wurtemberg est fils du comte Frédéric Chrétien-Alexandre, mort en 1844, et de la comtesse Festetics-Tolna. Il est né en 1833; il a 32 ans.

Ce jeune homme a pour oncle le comte Guillaume de Wurtemberg, marié en premières noces à la fille du duc de Leuchtenberg, remarié en 1863 à la princesse Florestine, fille du feu prince de Monaco.

Le comte Guillaume, lieutenant-général au service de Wurtemberg, commande la citadelle fédérale d'Ulm.

Tels sont les deux personnages du drame.

Que s'est-il passé entre l'oncle et le neveu ? Ici, je ne puis que me faire l'écho des bruits qui courent, mais qui ont pris une telle consistance, qu'il me semble impossible de les passer absolument sous silence.

Il se dit que le duc Guillaume, oncle du jeune homme, aurait, dans un but intéressé et à propos d'un héritage, séquestré son neveu dans la citadelle qu'il commande. Le prisonnier aurait cherché à s'évader et à traverser le Danube à la nage. S'est-il noyé en exécutant cette périlleuse tentative ? A-t-il été repris et incarcéré de nouveau ?

Tout est incertitude à cet égard : mais ce qui est malheureusement certain, c'est que sa mère n'a aucune nouvelle de lui, qu'on ne sait pas ce qu'il est devenu, et que, en plein dix-neuvième siècle, cette étrange disparition reste sans explication plausible.

Ce qui est encore certain, c'est que le frère cadet du jeune homme, qui était allé chercher fortune en Amérique, et qui s'y était fait une excellente position, vient de tout abandonner, de sacrifier sa carrière, de liquider tous ses capitaux et de revenir en Europe, afin d'intenter un procès au comte Guillaume, son oncle, le gouverneur de la citadelle d'Ulm.

Voilà les faits. Je répète qu'il est bon qu'ils soient connus du public. C'est le seul moyen de dissiper les ténèbres qui entourent cette mystérieuse affaire, et de hâter peut-être le moment où seront fixées les incertitudes d'une famille qui mériterait à coup sûr les sympathies de tout le monde, alors même qu'elle n'occuperait pas une place aussi considérable dans la société allemande.

Je répète que je ne certifie que ce que je sais; le reste, je le rapporte d'après les bruits les plus accrédités. Je n'ai de parti pris ni pour les uns ni pour les autres. Je demande seulement, et vous demanderez sans doute comme moi, que, en l'an de grâce 1865, les gens ne disparaissent pas sans qu'on sache comment et pourquoi. »

FAITS DIVERS.

Depuis quelque temps, l'Académie des Sciences est assommée de mémoires et de notes sur le choléra. Toutes ces communications n'offrent, pour la plupart, qu'un médiocre intérêt; beaucoup même ne sont pas sérieuses. D'un côté, on présente l'absinthe; de l'autre, une quantité prodigieuse d'eau claire. Dans l'une, on prétend qu'il s'agit d'un empoisonnement par l'air putréfié; dans l'autre, de la présence d'animalcules.

Cependant, dans sa dernière séance, la savante assemblée a écouté avec intérêt la lecture d'un mémoire de M. Jules Guérin sur la question. Là, au moins, on trouvait de bons conseils, des avis rassurants.

Dans le temps, M. Jules Guérin a fait de remarquables rapports à l'Académie de médecine sur les différentes épidémies qui se sont succédées depuis un demi-siècle; on avait mis à sa disposition tous les matériaux des enquêtes faites en France, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, aux époques néfastes de 1832, 1841 et 1855. De ces matériaux, le docteur a extrait des renseignements historiques et statistiques du plus haut intérêt.

Quant aux conseils hygiéniques, il part de ce principe que le mal ne devient redoutable que par suite de l'indifférence et de la négligence de ceux qui en sont atteints.

Le choléra est toujours précédé de symptômes auxquels on ne prête généralement que peu d'attention. Ces symptômes sont la diarrhée, la cholérine. « Arrêtez la diarrhée, dit le docteur, et vous arrêtez le choléra. »

S'il en est ainsi, on est donc prévenu que le fléau est combattu par des précautions fort simples.

L'administration, gardienne et protectrice de la santé publique, a pris ses précautions. Elle est en mesure de répondre à tout, et si on la seconde, il n'y aura aucun danger à redouter.

On devrait donner la plus grande publicité au travail de M. Jules Guérin; ses recherches sont intéressantes, précieuses; ses conseils ne peuvent que rassurer les esprits, toujours prêts à s'alarmer outre mesure. Que l'on combatte d'abord la peur, c'est le plus redoutable des adversaires dans les cas d'épidémie. Des soins intelligents, une vigilance perpétuelle feront le reste.

Tandis que nous jouissons dans le Nord d'une température véritablement exceptionnelle, sur quelques points de la France méridionale l'automne commence à se faire sentir. A Biarritz, notamment la pluie est fréquente et le froid assez vif. Si cette température persistait, dit un journal, elle pourrait bien hâter le départ de la cour et son installation à Compiègne.

La pose du câble russe se poursuit avec activité et succès. On ne compte pas moins de 400 milles de câble immergé déjà le long de la côte du Pacifique. Il faudra que les Anglais se prémunissent contre un nouvel échec pour que leur câble fonctionne avant celui de la Russie.

Nous lisons dans la *Gironde*, de Bordeaux :

M. Arman est de retour de Biarritz, où il avait séjourné quelques jours. On prétend (ce que nous ne répétons d'ailleurs que sous toutes réserves) que le voyage de l'honorable député avait surtout pour but d'entretenir le chef de l'Etat des perfectionnements qu'il a découverts pour les câbles électriques sous-marins. Chacun a pu voir au mois de mai dernier, dans les journaux, le récit des expériences que M. Arman a faites sur le lac du bois de Boulogne, en présence de l'Impératrice et qui ont eu un plein succès; mais il serait nécessaire qu'elles fussent reproduites sur un théâtre tout autrement vaste. Parmi les on dit qui circulent sur cette découverte, nous en reproduisons deux :

On dit que M. Arman, est d'avoir construit un câble beaucoup plus léger que ceux dont on a voulu faire usage pour franchir l'Atlantique et qui n'ont pas réussi; ils étaient fort lourds et s'enfonçaient à des profondeurs considérables; le câble nouveau ne serait immergé qu'à une faible distance de la surface de la mer.

On prétend que les Anglais ont offert à M. Arman une somme fort considérable pour avoir le droit d'exploiter son invention, mais on ne profita pas que ces propositions aient été écoulées.

Il serait très heureux, très désirable que le problème difficile de la transmission électrique sous-marine à de grandes distances se trouvât résolu, et ce serait pour la France un titre de gloire, pour la cause du progrès une brillante conquête; mais il est prudent d'attendre que des résultats positifs aient été acquis.

La maladie du bétail et les discussions sur le lait de Londres viennent de donner naissance dans cette capitale à une compagnie de laiterie, au capital de deux millions et demi de francs. Il est curieux de voir une entreprise pareille commencer au moment où tous les animaux des étables de Londres ont été balayés par la maladie. Mais l'idée ne paraît pas mauvaise aux hommes du métier. Quels que soient les dangers des épizooties, de grandes étables bien organisées, où les vaches seraient l'objet des soins bien entendus, doivent donner de beaux bénéfices, surtout à Londres ou toute autre grande ville, où la clientèle ne saurait manquer. L'expérience sera en tout cas bien intéressante.

Un violent ouragan s'est déchaîné samedi, dans la journée, sur Criquetot et Etretat, et a occasionné de très-grands dégâts dans une partie de l'arrondissement du Havre :

Nous empruntons au *Courrier du Havre* les détails suivants sur cet ouragan :

« Etretat a été particulièrement à souffrir. Les torrents qui descendaient des hauteurs ont creusé de profondes ravines. L'inondation a atteint son maximum dans la soirée. L'eau a, dit-on, monté plus haut encore que l'année dernière. Les rez-de-chaussées étaient envahis et les habitants obligés, dans certaines rues, de se réfugier dans les chambres du premier étage. »

On allait en canot dans les rues. Cet état de chose n'a pas duré longtemps. La buse du canal ayant été ouverte, l'eau s'est promptement écoulée. Il en est cependant restée dans les maisons, et les habitants ont eu beaucoup de peine à dessécher leurs demeures. On n'a à regretter que des pertes matérielles. Deux murs de clôture ont été renversés et de nombreux mobiliers endommagés.

M. Namuroy, secrétaire général de la préfecture, remplaçant, par délégation, M. le préfet, s'est rendu à Etretat.

M. Louis Gros, sous-préfet, s'y était transporté hier, dans la soirée, quand l'inondation était dans toute sa force. M. le sous-préfet a passé la nuit à Etretat et a conféré avec M. Baudry, agent-voyer de l'arrondissement, et M. Boucherot, agent-voyer du canton, sur les mesures à prendre en cette circonstance.

Nous apprenons, d'après le *Nouveliste de Rouen*, que Wattelet-sur-Mer a été également envahi par les eaux.

Une maison aurait été emportée, des mobiliers auraient été arrachés des maisons et flotteraient sur l'eau; en un mot, les dégâts seraient encore plus considérables qu'à Etretat.

On dit que l'inondation se serait fait sentir à Yport.

Le *Courrier d'Odessa* signale des accidents qui continuent à arriver à Sebastopol, par suite des bombes perdues qui éclatent entre les mains des personnes qui les découvrent. Il n'y a pas longtemps, des gamins trouvèrent, près du 4^e bastion, une bombe qu'ils se mirent à rouler dans la direction de la ville. Tout-à-coup, une violente détonation se fit entendre et effraya même le public qui se promenait sur les boulevards; la bombe avait, à ce qu'il paraît, heurté contre une pierre, et le choc avait fait éclater la capsule. Par un miracle inouï, personne ne fut même blessé; un des gamins se trouvait si près de la bombe, que ses vêtements prirent feu; mais les éclats s'éparpillèrent sans atteindre personne.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Encore une catastrophe sur le chemin de fer Tennessee and Alabama. Un wagon plein de munitions de guerre avait été, le 7 courant, contrairement aux lois élémentaires de la plus vulgaire prudence, compris dans un convoi où il y avait des voyageurs. Le wagon de munitions a fait explosion à sept milles de Nashville, et a lancé le train en débris dans toutes les directions. Il y a eu beaucoup de morts, dont on ne connaît encore ni le nombre ni les noms.

C'est sur ce même chemin de fer qu'à eu lieu le terrible désastre du 25 août, où tout un convoi de voyageurs a été englouti par l'écroulement d'un pont, dans un cours d'eau, d'une hauteur de trente à quarante pieds. Il arrive chaque jour des détails plus lamentables sur cet événement. Il y a deux semaines qu'il est arrivé, et on extrait encore des cadavres des débris. Bien plus, on n'a pas encore relevé les deux wagons pleins de nègres qui sont restés sous l'eau, et on ne s'occupe pas de les extraire. On reconstruit le pont, mais comme les wagons submergés ne gênent pas, on n'y touche pas. Les ouvriers disent plaisamment que les noyés sont des nègres et qu'ils attendent que le bain les ait blanchis pour les repêcher.

En somme, on ignore et on ne saura jamais le nombre des victimes de cette catastrophe. Il y a eu rétrocément, dit une correspondance de Nashville, plusieurs accidents dans cet Etat, qui ont été à peine rapportés en passant. Deux autres ont eu lieu sur la ligne East Tennessee; plusieurs personnes y ont été tuées et blessées, mais on n'en a pas parlé. On y est tellement habitué aujourd'hui qu'on n'y fait plus attention à moins qu'il ne se trouve parmi les victimes quelque personne marquante. Autrement, ce n'est qu'une affaire intime qui ne regarde que les parents pour le personnel, et la Compagnie pour la ruine des wagons ou des locomotives.

La bonne foi veut que les gravures jointes aux livres d'histoire n'aient rien d'imaginaire et représentent toujours avec une scrupuleuse sincérité les événements et les hommes célèbres d'après les tableaux, estampes, sculptures, médailles, et autres monuments certains. C'est le mérite particulier qui recommande les mille ou douze cents gravures de l'*Histoire de France* de MM. Bordier et Charton, en deux volumes, et qui a fait également la popularité du *Magasin pittoresque* et des *Voyageurs anciens et modernes*.

15 OCTOBRE TIRAGE

LOTTERIE MUNICIPALE VILLE DE CHATEAUXROUX. A gagner 502,000 fr. comme suit :

Loterie de Châteauroux. 235 lots. — Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c. — Très important 1^{er} tirage, suivi des tirages :

Loterie des Enfants Pauvres. 503 lots déposés à la Banque de France. Gros lot, 150,000 fr.

Loterie Municipale Ville des Andelys. 404 lots. Gros lot, 100,000 fr. pour 25 c. Ensemble, 932 lots, 502,000 fr.

Gros lot 100,000 fr. Châteauroux. fr. 100,000

Gros lot 100,000 fr. Enfants Pauvres. 150,000

Gros lot 100,000 fr. Andelys. 100,000

Trois lots de 10,000 fr. 30,000

Vingt-six lots (5,000 — 2,000, etc.) 32,000

Neufs cents lots de 100 fr. 90,000

A gagner 932 lots s'élevant à fr. 502,000

Pour toutes chances, billets 25 c. dans toute la France chez tous les libraires et débitants de tabac.

On peut aussi, pour recevoir VINGT billets assortis, adresser (mandat-poste ou timbres-poste) CINQ francs au directeur du *Bulletin Financier*, rue Rivoli, 68, Paris. (A gagner, 502,000 fr.) 5540

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 septembre.

L'incertitude et le découragement continuent à prévaloir dans la majorité du public financier. Par suite, les cours faibles. Les affaires continuent d'être fort restreintes, malgré l'approche de la liquidation. Les primes sont recherchées pour fin courant. Les consolidés anglais perdent 1/8 à 89 5/8 à 3/4. La rente, ouverte à 68.40, son cours le plus haut, reste à 68.32 1/2 après 68.50. L'italien a varié de 65.85 à 65.55, pour rester à 65.70. Le Mobilier s'est relevé de 823.75 à 830. L'Espagnol est coté à 503.75. Le Mexicain est recherché de 52 3/8 à 52.

Les chemins de fer français sont dans les cours d'hier, à l'exception du Midi qui a faibli de 568.75 à 563.75. Les Lombards restent à 456.25. Le Comptoir d'escompte a faibli de 1,000 à 995. L'immobilière se maintient à 532.50.

Cours moyen du comptant : 30/0 68,30

1 1/2 96 25.

Banque de France 3,595.

Crédit foncier, 1,320.

Paris, 27 septembre 1865.

Les affaires n'ont eu aujourd'hui quelque activité que sur le Mobilier et l'Italien. Le premier, très-recherché, a monté de 823.75 à 837.50 pour rester à 833.75. Le second, au contraire très-offert, a faibli de 65.50 à 65.20. La rente finit à 68.25, après avoir fait 68.35 au plus haut et 68.22 1/2 au plus bas.

Le Mexicain et le Comptoir d'escompte sont moins fermes sur le bruit d'un ajournement des grandes affaires (conversion de l'emprunt mexicain, Banque du Mexique, Emprunt égyptien), qui sont réservées à cet établissement. Le Mexicain a varié de 51 1/4 à 51 7/8. Le Mobilier espagnol s'est relevé de 500.45 à 505. Il n'y a pas de différence notable dans les cours des chemins de fer. L'immobilière est à 531.25. Les Transatlantiques restent à 530.

Cours moyen au comptant : 30/0, 68,35;

1 1/2, 96,35.

Crédit foncier, 1,322-50.

COTONS.

HAVRE, mardi. — Le peu de choix en cotons disponibles, ainsi que les hauts prix tenus, paralysent les achats. On a payé des Madras jusqu'à 190 fr. A livrer, il se fait toujours des affaires considérables, dont partie échappe à la cote, et les prix sont en nouvelle faveur. On a payé 165 fr. pour Cocanadah, départ juin; 175 fr. pour Madras, départ juillet. Des Pernambuco, première sorte, par Amélie, ont obtenu 235 fr. Des Oomra sur échantillon, par John-Allen, ont encore été payés 172 fr. 50; on a fait à 160 fr. des Broach par navire chargeant septembre, des Oomra, même position, de 152 fr. 50 à 157 fr. 50; enfin, on a payé 170 fr. pour des Oomrawutte, sur échantillon, départ 25 juillet.

Les ventes notées à quatre heures et demie vont à 2,338 balles. Nous savons que l'on a en outre fait 750 balles Bengale, à 140 fr., à livrer par Pondichery, des Cimana, Fernambourg, etc.; plus, en dehors de ce qui est noté, passablement d'autres Surate, Madras, Cocanadah, par divers navires, dans les cours signalés ci-dessus.

HAVRE, mercredi. — Nous avons toujours un marché très animé sous l'influence des avis favorables d'Angleterre; le disponible, toutefois, vu le peu de choix en vente et les hauts prix qu'il faut payer, est relativement peu calme. Il faut voir le bas Louisiana autour de 250 fr.; le très-bas, de 232 fr. 50 à 235 fr. On a payé 125 fr. pour Bengale, 187 fr. 50 pour Sawgind entamés hier, 190 fr. pour Hinggangah, 175 fr. pour Chine.

A livrer, il continue de se traiter de grandes affaires, dont partie échappe d'ailleurs à la cote, et l'on a encore payé une nouvelle hausse de 2 fr. 50 à 5 fr. et même quelquefois plus.

On a payé, entre autres, 237 fr. 50 pour Louisiana low middling, en mer; 175 fr. pour Madras, départ juillet, dus à Bordeaux; 180 fr. pour Madras sur octobre; 175 à 177 fr. 50 pour novembre; 172 fr. 50 à 175 fr. pour décembre; on tenait 185 fr. pour septembre; 157 fr. 50, puis 160 fr. pour Cocanadah, départ août, à Marseille, ou départ septembre direct pour le Havre; 165 fr. pour départ juillet, via Bordeaux; 152 fr. 50 à 155 fr. pour Cocanadah, nchat de septembre; 150 fr. pour Barsey, par navire chargeant à Bombay au 23 août; 160 à 165 fr. pour Oomra, dans les mêmes conditions; 155 à 160 fr. pour Oomra, départ juin; 172 fr. 50 pour départ juillet.

Les ventes, à quatre heures et demie, vont à 4,647 balles, et il arrive des dépêches particulières de Liverpool qui annoncent 4,000 balles de ventes, avec une forte hausse nouvelle.

Liverpool, lundi.

Ventes, 35,000 balles, avec grande hausse.

Liverpool, mardi.

Les ventes vont à 25,000 balles, avec 1/4 de hausse depuis hier.

La Halle de Manchester a été très-animée aujourd'hui, et les cours des filés sont en hausse d'environ 2 d. par livre depuis mardi dernier; la demande reste très-active.

Liverpool, mercredi matin.

Le marché ouvre avec une très-bonne demande et des prix plus chers. Ventes probables, 20 à 25,000 balles.

New-York, 15 septembre, matin (par l'Europe, voie de Brest).

Le commerce du coton a été généralement très-ferme; les qualités moyennes sont cotées de 45 à 45 1/2. A l'ouverture, il y a eu plus d'animation, les arrivages du Sud ayant été plus considérables. Cette semaine, les arrivages ont été, en moyenne, de 3,651 balles par jour dans ce port. Dans la semaine, les exportations ont été de 3,826 balles.

L'existence, ici, est d'environ 100,000 balles. Les demandes ont été plus actives pour l'exportation.

Alexandrie, 22 septembre.

Coton : Jumel fair machiné, 32 T., ou environ 225 fr., franco à Marseille.